



16ème législature

Question N° : 557	De Mme Charlotte Goetschy-Bolognese (Renaissance - Haut-Rhin)	Question orale sans débat
Ministère interrogé > Travail, santé et solidarités		Ministère attributaire > Travail, santé et solidarités
Rubrique >établissements de santé	Tête d'analyse >Situation financière des Ehpad privés non lucratifs	Analyse > Situation financière des Ehpad privés non lucratifs.
Question publiée au JO le : 06/02/2024 Question retirée le : 13/02/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Charlotte Goetschy-Bolognese appelle l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur la situation financière des Ehpad privés non lucratifs. La problématique majeure, qui entraîne des difficultés financières est relative aux ressources humaines. Déjà largement fragilisés par l'épidémie de la covid-19 ou encore la flambée du prix de l'énergie, on peut constater, d'une part, les difficultés de recrutement de personnels qualifiés et compétents et d'autre part la fuite des équipes en place, qui obligent les Ehpad à recruter des intérimaires au coût exorbitant. Les diverses revalorisations et surtout l'inflation ont détérioré la situation. Si on prend l'exemple de la fondation Jean Dollfus, créée en 1987 à Mulhouse, le prix de la journée imposée par la communauté européenne d'Alsace et les dotations de l'Agence régionale de santé ne suffisent pas à compenser les pertes. Aussi, elle souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement par rapport aux Ehpad privés non lucratifs, menacés de disparaître et pourtant essentiels pour le bien vieillir des citoyens.